

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00196 Numéro SIREN : 303 010 789 Nom ou dénomination : LOGIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2022 sous le numéro de dépôt 6812

LOGIDIS

SAS au capital de 63.959.664 euros
Siège social : Z.I. Route de Paris - 14120 MONDEVILLE
303 010 789 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit – 73.615.399,01 euros, au poste « Report à Nouveau », dont le solde devient ainsi débiteur de la même somme.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2018	/	/	/
2019	7,61 €	7,61 €	/
2020	1,58 €	1,58 €	/

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

POUR COPIE CONFORME



LOGIDIS

Société par actions simplifiée

Z.I. Route de Paris

14120 MONDEVILLE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

POUR COPIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line extending to the right.

LOGIDIS

Société par actions simplifiée

Z.I. Route de Paris

14120 MONDEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé unique de la société LOGIDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LOGIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane RIMBEUF

COMPTES ANNUELS

SAS LOGIDIS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021



Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2021

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	603 046	350 400	252 646	252 646
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	67 945 605	12 316 759	55 628 846	52 907 542
Créances rattachées à des participations	282 452		282 452	282 452
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 507	1 258	249	249
Autres créances	160 989 185		160 989 185	165 606 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	229 821 796	12 668 417	217 153 379	219 049 583

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 63 959 664)	63 959 664	63 959 664
Primes d'émission, de fusion, d'apport	126 638 865	126 638 865
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 395 966	6 395 966
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	15 524 406	15 507 123
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-73 615 399	6 333 300
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques	78 088 853	
Provisions pour charges		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 963	4 775
Dettes fiscales et sociales	141 060	209 890
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	217 153 379	219 049 583

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

France	Exportation	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges Autres produits AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		6 200 6 200	5 400 5 400
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations d'exploitation : Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges CHARGES D'EXPLOITATION		130 227 -60 384 18 69 861	56 238 7 758 18 425 82 420
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement PRODUITS FINANCIERS		7 150 81 792 2 736 080 2 825 022	9 951 93 205 11 763 884 11 867 040
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement CHARGES FINANCIERES		78 090 291 78 090 291	5 456 719 5 456 719

Comptes annuels au 31/12/2021

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 382	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 723 489	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 726 871	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 339	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 339	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		1
TOTAL DES PRODUITS	4 558 093	11 872 440
TOTAL DES CHARGES	78 173 492	5 539 140
BENEFICE OU PERTE	-73 615 399	6 333 300

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

Evénements significatifs de l'exercice

Les effets de la crise sanitaire sont encore présents au cours de l'année 2021. Les équipes des enseignes Carrefour se sont adaptées avec succès aux différentes phases de cette crise afin d'assurer la continuité de la distribution alimentaire puis de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs dans un environnement complexe et en évolution rapide.

Dans ce contexte, la crise sanitaire n'a pas affecté la capacité de la société à poursuivre ses activités.

Concernant l'année 2020, la crise sanitaire et ses incidences ont été décrites dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La société a acquis, le 1er janvier 2021, 100 % du capital de la société CLCV Logistique qui présente une situation nette négative. Cette situation a abouti à la constatation des titres CLCV Logistique pour une valeur brute nulle et également celle d'une provision pour situation nette négative dans les comptes de Logidis pour 78 090 291 €.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre la VNC de l'actif et sa valeur d'utilité estimée par actualisation de Flux de trésorerie futurs sur la durée d'utilité.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

ACTIF

4.1.1. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2021
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	603 046					603 046
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement						
Installations, matériels						
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations	68 241 395	1		13 339		68 228 057
Autres immobilisations financières						
TOTAL	68 844 441	1		13 339		68 831 103

4.1.2. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2021	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	282 452		282 452
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients	1 507	1 507	
Etat : impôts et taxes diverses	3 381	3 381	
Autres créances	160 985 804	160 985 804	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	161 273 144	160 990 692	282 452
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.3. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	54
Disponibilités	
TOTAL	54

4.2 PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 63 959 664 euros divisé en 3 997 479 actions de chacune 16,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	63 959 664							63 959 664
Prime d'émission, fusions, Apport	126 638 865							126 638 865
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	6 395 966							6 395 966
Réserves réglementées								
Autres réserves	15 507 123				17 283			15 524 406
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	6 333 300		73 615 399	-6 316 017	-17 283			-73 615 399
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	218 834 918		73 615 399	-6 316 017	0			138 903 502

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2021
- Amortissements dérogatoires					
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques		78 088 853			78 088 853
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles	350 400				350 400
- Sur immobilisations financières	15 051 401	1 438	2 736 080		12 316 759
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	1 258				1 258
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs					
TOTAL	15 403 059	78 090 291	2 736 080		90 757 270
Dont :					
- Exploitation					
- Financier		78 090 291	2 736 080		
- Exceptionnel					

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTE	Montant brut au 31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 963	19 963		
Personnel et comptes rattachés				
Dettes sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	141 060	141 060		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	161 023	161 023	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	19 123
Dettes fiscales et sociales	141 060
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	160 183

4.3 RESULTAT

4.3.1 Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
- Sur opérations de gestion - Rentrées sur créances amorties - Produits de cession sur immobilisations incorporelles - Produits de cession sur immobilisations corporelles - Produits de cession sur immobilisations financières - Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif	3 382 1 723 489
- Sur opérations de gestion - Frais de personnel - Amendes et Pénalités - Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations financières cédées - Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital - Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif	13 339

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres	3 087 000		3 087 000	
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties	45 735			45 735
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance				

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 939 739 730 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2001 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2021

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTEPART CAPITAL DETENU	VALEUR TYTRES BRUTE	VALEUR TYTRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVALS POURUS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES INCASSÉS	OBSERVATIONS
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASSUJETTIE À PUBLICATION											
<i>1) FILIALES (50% ou moins capital)</i>											
CSD	4 000 000,00	4 893 832,81	50,00	4 227 166,90	4 227 166,90			343 426 534,72	-231 133,22		
CARREFOUR SUPPLY CHAIN	42 533 524,00	9 675 486,28	97,39	62 851 161,75	50 847 666,03			1 706 671 048,19	-5 623 162,16		
<i>2) participations (de 10 à 49% capital)</i>											
<i>participations françaises</i>											
<i>participations étrangères</i>											
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
FILIALES FRANÇAISES											
FILIALES ÉTRANGÈRES											
PARTICIPATIONS FRANÇAISES				867 275,75	554 012,69	282 451,94				7 149,75	
PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES											
	42 533 524,00	18 569 319,09		62 851 161,75	50 847 666,03	282 451,94	0			7 149,75	



Marianne PILLET <marianne_pillet@carrefour.com>

CANDIS - RAPPORT COMPTES 31 12 2021

1 message

Marianne PILLET <marianne_pillet@carrefour.com>
À : SCAL <scal48@orange.fr>

11 août 2022 à 10:19

Bonjour

Je reviens vers vous concernant la société CANDIS

Pourriez vous m'adresser votre rapport sur les comptes 2021 ? Je dispose d'une version de votre rapport mais sans les comptes annexés

Par avance, merci.

Bien cordialement

Marianne PILLET
Responsable Pôle Intégré

02 31 70 69 20
07 88 05 09 64
marianne_pillet@carrefour.com



Groupe Carrefour
Direction Juridique
Département Corporate France
ZI Route De Paris
14120 MONDEVILLE

GROUPE CARREFOUR | [carrefour.com](https://www.carrefour.com)

Aucune réponse à cet email n'est requise en dehors de votre temps de travail